

Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammoniaque calcique

Version: 30.11.2006 / FR

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial : Nitrate d'ammoniaque calcique

Adresse : Lonza Ltd
Muenchensteinerstrasse 38
CH-4002 Basel, Switzerland
Téléphone: +41 61 316 81 11

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Lonza Ltd, CH-4002 Basel, Switzerland
Téléphone: +41 61 313 94 94 (24h)

2. Composition/Information sur les composants

Composants / Étiquetage CE	Concentration
nitrate d'ammonium (No.-CAS: 6484-52-2) (No.-CEE: 229-347-8)	env. 66 % (*)
Ingrédients inertes	env. 34 %

(*) Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle voir chapitre 8

3. Identification des dangers

4. Premiers secours

Contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammoniaque calcique

Version: 30.11.2006 / FR

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyen d'extinction approprié : Poudre sèche, Eau pulvérisée, Mousse
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Conseils supplémentaires : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

- Précautions pour la manipulation sans danger: : Pas de précautions spéciales requises.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammoniaque calcique

Version: 30.11.2006 / FR

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

nitrate d'ammonium (No.-CAS: 6484-52-2)

Remarques : donnée non disponible

Équipement de protection individuelle

- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Protection des yeux : Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

- Etat d'agrégation : solide
- Couleur : gris clair
- Odeur : sans odeur

Données de sécurité

- Masse volumique apparente : 1,070 g/cm³
- Hydrosolubilité : complètement soluble

10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter: : donnée non disponible
- Réactions dangereuses : Stable dans des conditions normales.

Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammoniaque calcique

Version: 30.11.2006 / FR

11. Informations toxicologiques

Les données toxicologiques suivantes se réfèrent à:

Nitrate d'ammonium (No.-CAS: 6484-52-2)	
Toxicité aiguë par voie orale (DL50)	: > 2 000 mg/kg Espèce: rat Méthode: OCDE Ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation (CL50)	: > 88,8 mg/l Espèce: rat Durée d'exposition: 4 h
Irritation de la peau	: non irritant Espèce: lapin Durée d'exposition: 4 h Méthode: OCDE Ligne directrice 404
Irritation des yeux	: légèrement irritant Espèce: lapin
Génotoxicité in vitro	: négatif Test de Ames, Salmonella typhimurium

12. Informations écologiques

Les données écotoxicologiques suivantes se réfèrent à:

Nitrate d'ammonium (No.-CAS: 6484-52-2)	
Effets écotoxicologiques	
Toxicité pour le poisson (CL50)	: 74 mg/l Espèce: Cyprinus carpio (Carpe) Toxicité aiguë Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les daphnies (CE50)	: 555 mg/l Espèce: Daphnia magna
Toxicité pour les algues (CE50r)	: 83 mg/l Espèce: Scenedesmus subspicatus

Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammoniaque calcique

Version: 30.11.2006 / FR

13. Considérations relatives à l'élimination

- Déchets de résidus : La destruction sera effectuée dans les conditions autorisées par les réglementations en vigueur.
- Emballages contaminés : Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

14. Informations relatives au transport

- ADR : Marchandise non dangereuse
- RID : Marchandise non dangereuse
- IATA Cargo : Marchandise non dangereuse
- IATA Passenger : Marchandise non dangereuse
- Code IMDG : Marchandise non dangereuse
- 49 CFR : Marchandise non dangereuse
- TDG : Marchandise non dangereuse

15. Informations réglementaires

- Conseils supplémentaires : D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Législation nationale

- Classe de toxicité (Suisse) : GK 5S

16. Autres informations

- Inventaires : Swiss Poisons List 2 (Public Products): oui 75196
- Législation nationale : TRGS 511 (L'Allemagne): Groupe C II
- Autres réglementations : Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants: EINECS, TSCA.

Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammoniaque calcique

Version: 30.11.2006 / FR

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.